



L'ASSURANCE, un partenaire
essentiel pour les acteurs économiques
et sociaux des territoires



L'assurance en chiffres

Le secteur de
l'assurance compte :

53 200
établissements

255 000
salariés des entreprises
d'assurance, intermédiaires
et experts d'assurance



2,5 millions
d'entreprises
assurées



43 millions
d'habitations
assurées



55 millions de
véhicules assurés
(autos, motos...)



355 000
exploitations
agricoles assurées



38 millions
de bénéficiaires
d'une assurance vie

L'assurance constitue un service de proximité essentiel pour les Français. Cette proximité lui permet d'être un véritable atout pour le dynamisme économique et social des territoires et contribue à leur résilience en cas de crise.

Cette implantation au plus près de nos concitoyens permet au secteur d'accompagner les assurés dans chacune des grandes étapes de leur vie personnelle ou professionnelle (protection d'une habitation, d'un commerce, constitution d'une épargne), de répondre à leurs interrogations au quotidien ou de réagir le plus rapidement possible lorsque des situations d'urgence apparaissent.

Ce maillage permet aussi aux assureurs de prendre en compte la problématique des territoires isolés ou en périphérie des centres urbains et de créer ainsi une proximité entre les conseillers et leurs assurés.

Grâce à ses activités et ses liens avec les collectivités territoriales, les chambres consulaires et les places financières, le secteur de l'assurance contribue de manière décisive au financement et au bon fonctionnement des entreprises ainsi que de la vie locale.

Les assureurs assument aussi une importante responsabilité sociale en tant qu'acteurs engagés de la formation et de l'emploi. Avec près de 255 000 salariés répartis dans l'ensemble des départements de France, métropolitains ou ultramarins, l'assurance représente un secteur particulièrement dynamique en matière d'emploi.



France Assureurs rassemble les entreprises d'assurance et de réassurance opérant en France — 247 sociétés représentant plus de 99% du marché.

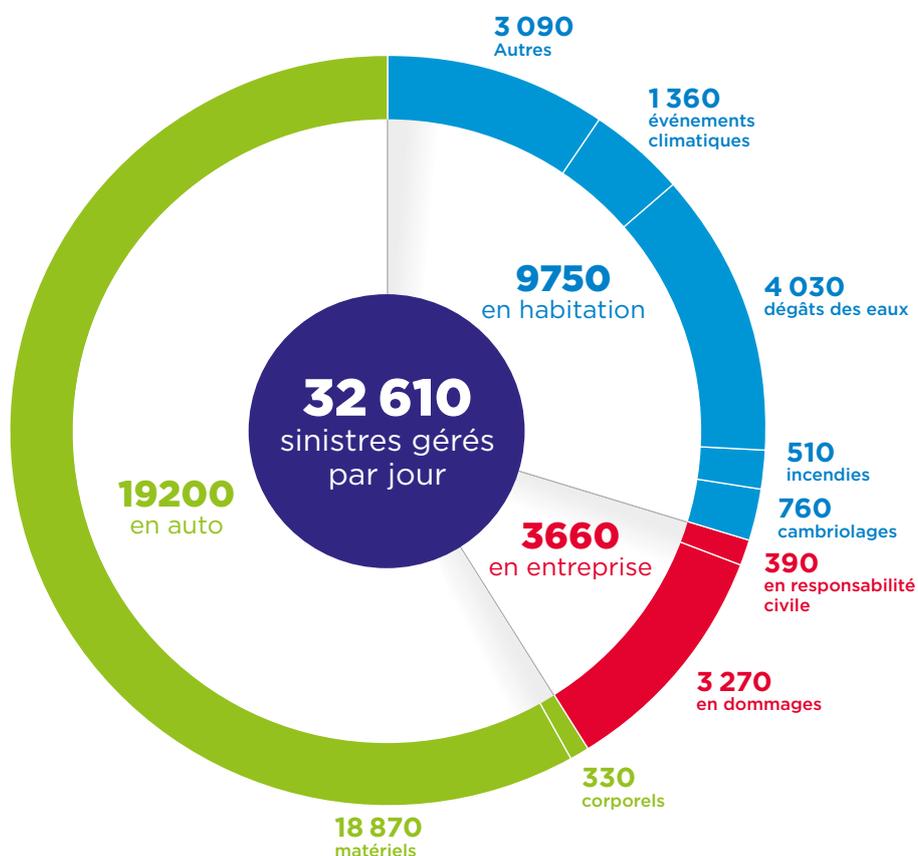


200 Md€ c'est le chiffre d'affaires du marché français dont 59 en assurance de biens et responsabilité, 116 en assurance vie et 25 en assurance maladie-accidents corporels

L'assurance contribue à dynamiser le tissu économique local

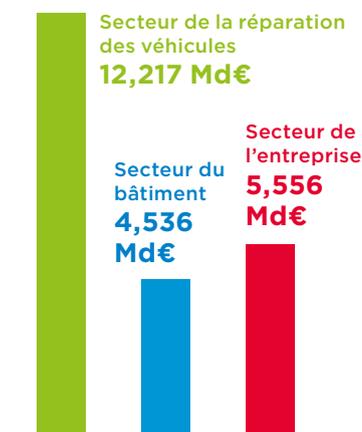
Les assureurs apportent une forme de redistribution de richesses dans tous les territoires dans lesquels ils sont implantés. Cela se matérialise d'une part par l'indemnisation des sinistres et, d'autre part, par le versement aux ménages d'une rente ou d'un capital en cas de liquidation de leur épargne.

Répartition des sinistres en 2020



En 2020, les assureurs ont géré près de 12 millions de sinistres

Répartition des prestations versées selon les différents secteurs en 2020



Source: France Assureurs 2020

En indemnisant les sinistres qui touchent les particuliers (accidents de voiture, dégâts des eaux...) et les professionnels (bris de machine, vols, pertes d'exploitation...) mais aussi en accompagnant les assurés dans toutes les étapes de leur vie (santé, retraite, dépendance), l'assurance participe à **la résilience des ménages et des entreprises.**

Des partenaires au service des acteurs locaux

À travers les partenariats conclus avec différents professionnels sollicités dans le cadre de la mise en œuvre des garanties d'assurance (artisans du bâtiment, réparateurs automobiles, professions juridiques, professions de santé), les assureurs contribuent activement à la **croissance des entreprises, en particulier des PME-ETI.**

Les sociétés d'assurance favorisent également le recours à des prestataires de services à la personne (soutien scolaire, aide à domicile) implantés dans le bassin de vie des assurés. L'assuré est libre de souscrire à sa convenance ces prestations de services proposées par les sociétés d'assurance, qui sont parfois prévues dans les clauses générales des contrats.

Plus généralement, le secteur participe au **maintien d'un tissu économique de proximité** à travers la gamme des protections offertes à ces entreprises (garanties à l'export, garantie homme-clé).

Les assureurs travaillent en lien étroit avec les collectivités locales pour assister ces dernières dans la valorisation de leurs territoires. En nouant des partenariats avec les communes, conseils départementaux et régionaux, ils proposent différents **services à destination de ces institutions publiques** pour protéger les biens, les véhicules, les locaux, les agents publics œuvrant pour

l'intérêt général ainsi que la responsabilité civile des élus. Ils proposent également des services à ces partenaires privilégiés.

Les assureurs ont toujours accompagné les agriculteurs. Dans un contexte de forte concurrence internationale et d'augmentation des risques liés aux aléas climatiques, le sujet de la **résilience des exploitations agricoles** (autrement dit la gestion des risques) est l'un des enjeux-clés du monde agricole. **La diffusion des assurances multirisques climat contribuera demain au maintien des exploitations agricoles.**

Des mécènes de la vie culturelle et associative locale

Grâce à leur mécénat culturel et associatif, de nombreux assureurs participent directement à la qualité du cadre de vie et à la vitalité des villes et villages de France. Conscients du rôle intégrateur joué par les associations dans le tissu local, ils apportent un **soutien opérationnel et financier à de nombreuses structures associatives**, notamment les associations de proximité.

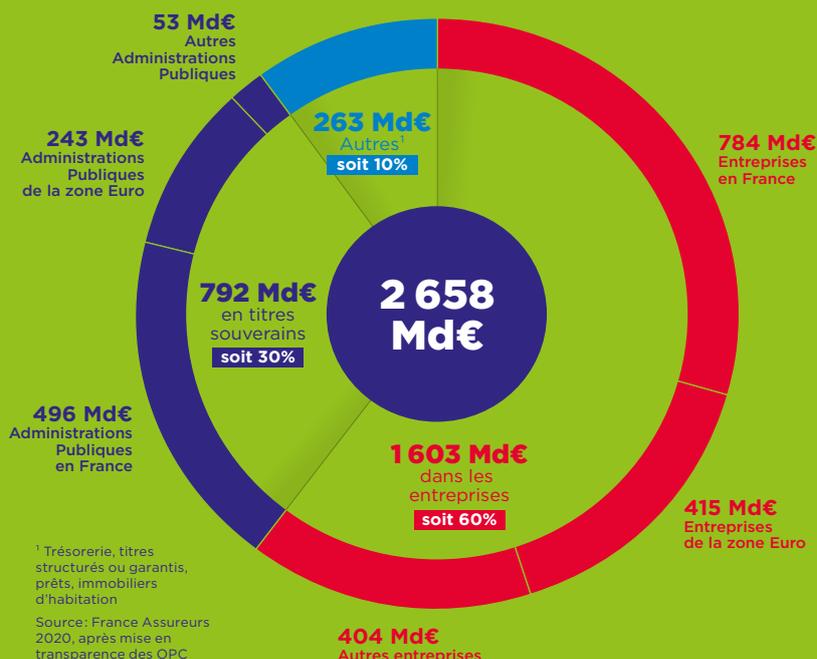
Prenant souvent la forme d'un don financier, la philanthropie des sociétés d'assurance s'exprime de différentes manières au profit de l'écosystème local. Par exemple, nombre d'entre elles proposent à leurs collaborateurs de participer à des actions de mécénat de compétences en leur donnant l'occasion d'être acteurs d'une mission valorisante professionnellement et personnellement. Ces missions liées au mécénat de compétences peuvent s'orienter, par exemple, vers les TPE-PME qui structurent le tissu économique local. Ce dispositif de mécénat solidaire donne ainsi l'occasion de croiser expériences et compétences afin de développer des synergies efficaces sur différentes thématiques (diversité, égalité homme-femme, inclusion...) entre sociétés d'assurance et structures d'accueil.

FOCUS

Le rôle des assureurs en tant que financeurs de l'économie

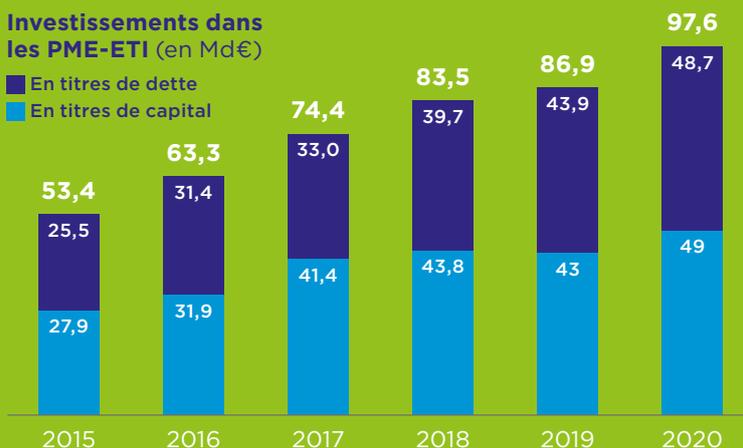
L'assurance finance l'économie à hauteur de 2 658 milliards d'euros

L'assurance est l'un des premiers financeurs de l'économie de notre pays. Elle participe à la relance des entreprises après la crise sanitaire et économique.



L'investissement dans les PME-ETI est en augmentation de +83% sur les 5 dernières années

Source: France Assureurs 2020



Les assureurs jouent ce rôle de manière responsable, de façon à dynamiser les tissus économiques locaux pour les prochains mois et les prochaines années, tout en répondant aux défis de long terme de la société.

L'assurance participe au développement de l'attractivité des territoires

Les assureurs ont développé des partenariats avec les collectivités locales pour favoriser le dynamisme des centres-bourgs et des cœurs de ville. Rencontrant certaines contraintes freinant leur attractivité, les centres-bourgs et les centres de villes moyennes voient de plus en plus de commerces rejoindre la périphérie. Dans ce contexte, les assureurs accompagnent souvent les décideurs publics (élus locaux, parlementaires, élus consulaires...) pour redynamiser ces espaces et bassins de vie.

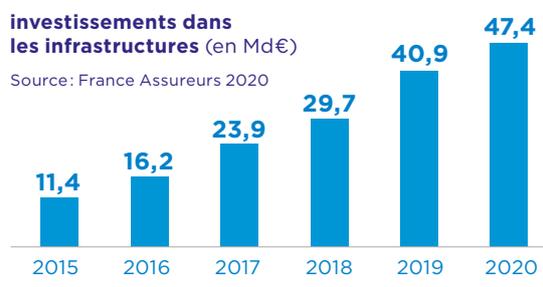
Acteurs importants du financement de l'innovation, les assureurs sont également mobilisés pour faire émerger les *start-ups* dans les métropoles. Ils fournissent des solutions concrètes et immédiates à destination des startups porteurs de projets collaboratifs. La profession de l'assurance développe également des synergies au sein des écosystèmes économiques locaux, pour favoriser le développement économique et international.

L'assurance, un levier de transformation de l'économie

Les investissements effectués par les assureurs permettent d'accompagner les grandes transitions. Au cours des dix dernières années, **les investissements dans les infrastructures d'avenir ont été multipliés par plus de 4.**

investissements dans les infrastructures (en Md€)

Source : France Assureurs 2020



Les investissements verts et socialement responsables dépassent les 81 milliards d'euros.

Investissements en Green bonds et parts de fonds labellisés Greenfin ou investissement socialement responsable (ISR) (en Md€ au 30/06/2020)

Source : Bulletin de la Banque de France N°232/5 - Nov. Déc. 2020



Fin juin 2020, les assureurs détiennent :

- 23%** des fonds labellisés ISR
- 7%** des fonds labellisés Greenfin
- 8%** des obligations vertes émises dans le monde entier
- 34%** de l'OAT verte française

L'écologie est d'ailleurs un domaine où les deux « casquettes » des assureurs — protecteur et investisseur — sont parfaitement complémentaires. Les investissements verts visent évidemment à rendre notre économie plus « verte », plus résiliente et à freiner le réchauffement climatique.

Un secteur engagé dans la relance économique

Pour soutenir les acteurs économiques profondément affectés par la crise sanitaire, les assureurs français se sont engagés auprès des pouvoirs publics à **accompagner une reprise économique durable**, avec la Caisse des Dépôts, par la mise en place d'un programme d'investissement « Assureurs - Caisse des Dépôts Relance Durable France » de **2,3 milliards d'euros**, dont près de **2 milliards provenant des assureurs**.

Acteurs majeurs de l'investissement responsable, mobilisés dans la lutte contre le réchauffement climatique, **les assureurs ont veillé**, dans le cadre de ce nouveau



Allocation par secteur d'activité
(en M€ et en %)

■ **Généraliste - 1297 - 57 %**
■ **Santé - 766 - 34 %**
■ **Tourisme - 207 - 9 %**



Allocation par type d'actifs
(en M€ et en %)

■ **Dette - 930 - 41%**
■ **Actions non cotées - 800 - 35 %**
■ **Actions cotées - 540 - 24 %**

Source: France Assureurs 2020

programme d'investissements, **à promouvoir une reprise économique durable et résiliente en prenant en compte des critères extra-financiers**.

FOCUS

Avec les Prêts Participatifs « Relance », les assureurs se mobilisent pour la relance des PME-ETI et pour l'emploi

Afin de soutenir les PME-ETI face aux conséquences de la crise sanitaire, les assureurs se mobilisent en faveur de la reprise économique en investissant massivement dans le dispositif inédit promu par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Ce dispositif a été co-construit entre la Direction Générale du Trésor, France Assureurs et les principaux groupes bancaires français.

Accompagnant la reprise, cette initiative alimente la capacité d'investissement des PME-ETI en renforçant leur bilan sur le long terme. Cette initiative contribue au développement

de l'emploi dans notre pays. 18 assureurs se sont mobilisés pour cette 1^{ère} levée de capitaux, en faveur des PME-ETI, qui est réalisée à travers un fonds d'investissement dénommé Prêts Participatifs « Relance » spécialement créé à cet effet. Cette 1^{ère} levée atteint 11 milliards d'euros, un volume sans précédent en France et en Europe qui permettra de financer à hauteur de 90% les Prêts Participatifs distribués par les banques à des entreprises viables sur le long terme avec un projet de croissance. Une seconde levée est d'ores et déjà envisagée pour le mois de juin 2021.

Aujourd'hui, la profession de l'assurance continue de se mobiliser aux côtés de l'État et en coopération avec le secteur bancaire pour initier la phase opérationnelle des Prêts Participatifs « Relance ». Ces prêts viennent renforcer les fonds propres des entreprises pour favoriser leur développement économique. Distribués par les réseaux bancaires, ces Prêts Participatifs seront financés à hauteur de 90% grâce au Fonds Prêts Participatifs « Relance » bénéficiant de la garantie de l'État à hauteur de 30%.

Les assureurs développent leur empreinte territoriale

Les assureurs, des acteurs engagés pour l'emploi et la formation

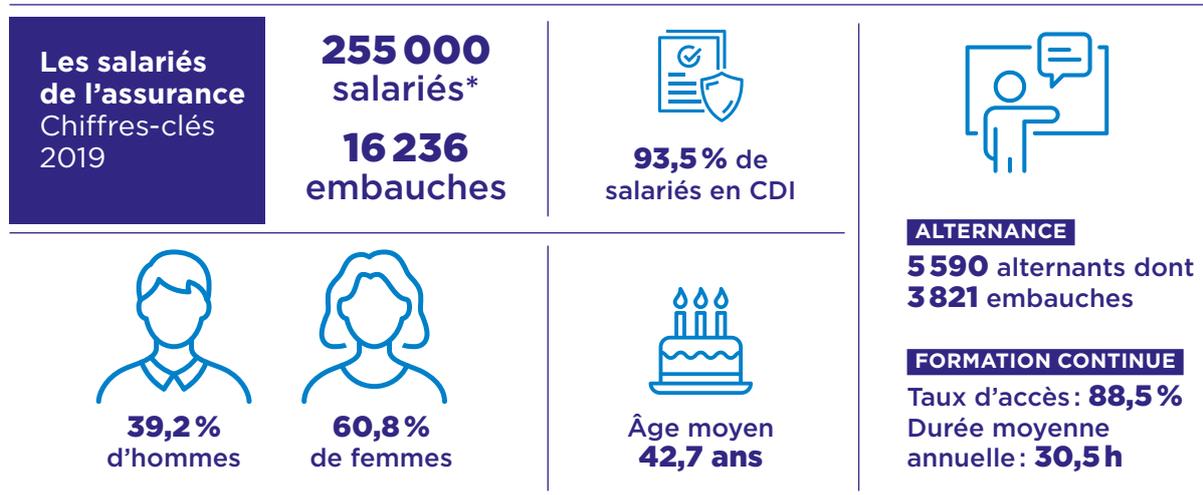
Avec près de 255 000 salariés* répartis dans l'ensemble des départements français, métropolitains ou ultramarins, l'assurance représente un secteur particulièrement dynamique en matière d'emploi.

Sur le seul périmètre des sociétés d'assurance régies par le Code des assurances, la profession recense, en 2020, 14 % de salariés de moins de 30 ans et 60 % de femmes.

Le secteur a tissé des liens étroits avec tous les acteurs institutionnels et économiques au sein des territoires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, organisations et syndicats professionnels,

Association pour l'emploi des cadres) et œuvre pour une meilleure connaissance des opportunités de carrière au sein de la profession. Grâce à cette prise directe sur les écosystèmes locaux, les assureurs acquièrent une connaissance fine des marchés du travail et favorisent l'emploi local.

Les sociétés d'assurance contribuent largement à l'émergence de compétences et de talents. Elles n'hésitent pas à faire confiance aux étudiants encore en formation. L'apprentissage, voie privilégiée pour favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi, donne l'opportunité aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle significative. **Le nombre de contrats d'alternance a ainsi doublé en 10 ans et 70 % des jeunes qui bénéficient de ces contrats sont embauchés à l'issue de leur alternance.**



* Salariés des entreprises d'assurance, intermédiaires et experts d'assurance

Les assureurs, acteurs de la cohésion sociale et territoriale

Grâce à leur capacité d'innovation et leur connaissance fine du terrain, les assureurs prennent part activement à l'élaboration des solidarités de demain.

Les assureurs contribuent au **développement de soins de qualité dans les territoires**, grâce aux partenariats noués avec les différentes professions de santé. Ces partenariats participent au déploiement d'une offre de prestations de santé (soins optiques, soins dentaires...) dans tout le territoire.

En France, l'espérance de vie s'accroît et s'accompagne d'un **vieillessement** de la population. Ainsi, de nombreux Français ont déjà été confrontés à la question de la **perte d'autonomie** d'une personne âgée dans leur entourage. Les assureurs, par le biais de l'action de France Assureurs, participent activement aux consultations menées par les pouvoirs publics pour optimiser le partenariat existant entre solidarité nationale et assurance privée et assurer un financement pérenne de ce risque. De nombreux services sont proposés par les sociétés d'assurance, notamment à travers des contrats d'assurance dépendance, pour mieux prévenir et mieux accompagner les personnes en situation de perte d'autonomie, sans oublier leurs aidants.

Les assureurs, acteurs de la prévention et de la culture du risque

Avant même la survenance d'un sinistre, le métier d'assureur consiste à faire de la prévention, c'est-à-dire à maîtriser les risques, notamment à travers **l'information et la sensibilisation des assurés**. Dans les territoires, la prévention prend une acuité particulière dans au moins trois domaines: la sécurité routière, la prévention des risques professionnels spécifiques et la prévention des risques naturels.

La prévention des risques quotidiens

Présentes aux côtés des assurés après l'arrivée d'un sinistre, les sociétés d'assurance multiplient aussi leurs efforts en amont pour sensibiliser leurs clients sur les risques inhérents à chaque activité de leur vie quotidienne.

De nombreuses campagnes de sensibilisation sont menées ainsi par les sociétés membres de France Assureurs au travers de leur association **Assurance Prévention**. Parmi les actions de sensibilisation réalisées, les risques domestiques font l'objet d'une attention particulière.



La prévention des risques naturels: l'accompagnement des citoyens et des collectivités

Avec le changement climatique, les catastrophes naturelles apparaissent de plus en plus fréquentes et intenses et les dommages subis par les sinistrés deviennent plus importants.

Dans ce contexte, l'engagement des assureurs est d'aider les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens à identifier en amont les risques et à appréhender la vulnérabilité de leurs installations face aux risques climatiques.

Connaissant les spécificités de chaque territoire, la profession s'est dotée d'une structure associative faisant l'interface entre les pouvoirs publics et les acteurs de l'assurance sur les enjeux climatiques. **L'association « Mission Risques Naturels »** a ainsi pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance des risques naturels et d'apporter une contribution technique aux politiques de prévention.



26, boulevard Haussmann
75009 Paris
Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles-Capitale

franceassureurs.fr

 @FranceAssureurs